



DELIBERATION RDG-CS-22-006

Objet : Adoption du Budget primitif 2022

Le Comité Syndical de Routes de Guadeloupe, s'est réuni le mercredi 13 avril 2022, à 09H00, au siège, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Ary CHALUS, Président de Routes de Guadeloupe.

Nombre de membres en exercice : 6

Représentants du Conseil Départemental		Représentants du Conseil Régional	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
3	3	3	3

Etaient présents :

- Membres titulaires : M. Ary CHALUS, M. Louis GALANTINE, M. Camille PELAGE
- Membres suppléants avec voix délibérative : M. Philippe DEZAC, Mme Sylvie VANOUKIA

Etaient absents et excusés :

- Membres titulaires : Mme Gersiane BONDOU'-GALAS, M. Guy LOSBAR, M. Jean-Philippe COURTOIS
- Membres suppléants : Mme Sylvie DAGONIA, M. Jean-Claude MAES, Mme Hélène POLIFONTE, Mme Maryse ETZOL

Nombre de votants : 5

- Mme Sylvie VANOUKIA est désignée comme secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le comité syndical s'est prononcé sur le débat d'orientations budgétaires lors de la séance du 06 avril 2022.

LE COMITE SYNDICAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le décret n° 2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu l'arrêté du 17 décembre 2020 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 52 des départements et de leurs établissements publics administratifs,
Vu l'arrêté préfectoral n° 2007-2978/AD/II/4 du 27 novembre 2007 portant création du syndicat mixte de gestion, d'entretien et d'exploitation des Routes de la Guadeloupe
Vu l'arrêté préfectoral n°2009-492 AD/II/4 du 09 avril 2009 portant modification des statuts du syndicat mixte de gestion, d'entretien et d'exploitation des routes de la Guadeloupe,
Vu le rapport du président,
Vu le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 06/04/2022,

Après en avoir délibéré par :

5 Voix : POUR
0 Voix : CONTRE
0 ABSTENTION

DECIDE :

Article 1 : D'adopter par chapitre le budget primitif 2022 suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Restes à réaliser N-1	Proposition du Président sur les crédits de l'exercice	VOTE du Comité Syndical	TOTAL (RAR N-1 + vote)
011	Charges à caractère général	788 283,60	4 254 990,00	4 254 990,00	5 043 273,60
012	Charges de personnel et frais assimilés	157 946,00	17 834 653,43	17 834 653,43	17 992 599,43
65	Autres charges de gestion courante	69 999,24	10	10	70 009,24
TOTAL des dépenses de gestion courante		1 016 228,84	22 089 653,43	22 089 653,43	23 105 882,27
67	Charges exceptionnelles	16 591,13	11 000	11 000	27 591,13
022	Dépenses imprévues	0	300 000	300 000	300 000
TOTAL des dépenses réelles de fonctionnement		1 032 819,97	22 400 653,43	22 400 653,43	23 433 473,40

042	Opérations d'ordre transfert entre sections	∕	1 479 515,73	1 479 515,73	1 479 515,73
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		∕	1 479 515,73	1 479 515,73	1 479 515,73

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		Restes à réaliser N-1	Proposition du Président sur les crédits de l'exercice	VOTE du Comité Syndical	TOTAL (RAR N-1 + vote)
		1 032 819,97	23 880 169,16	23 880 169,16	24 912 989,13

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Restes à réaliser N-1	Proposition du Président sur les crédits de l'exercice	VOTE du Comité Syndical	TOTAL (RAR N-1 + vote)
74	Dotations, subventions et participations	52 994,50	20 759 000	20 759 000	20 811 994,50
75	Autres produits de gestion courante	2,54	150 000	150 000	150 002,54
TOTAL des recettes de gestion courante		52 997,04	20 909 000,00	20 909 000,00	20 961 997,04
77	Produits exceptionnels	20 731,96	/	/	20 731,96
TOTAL des recettes réelles de fonctionnement		73 729,00	20 909 000,00	20 909 000,00	20 982 729,00

			Proposition du Président sur les crédits de l'exercice	VOTE du Comité Syndical	TOTAL (RAR N-1 + vote)
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	✓	581 350,80	581 350,80	581 350,80
Total des recettes d'ordre fonctionnement		✓	581 350,80	581 350,80	581 350,80

+

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Restes à réaliser N-1	Proposition du Président sur les crédits de l'exercice	VOTE du Comité Syndical	TOTAL (RAR N-1 + vote)
	73 729,00	21 490 350,80	21 490 350,80	21 564 079,80

+

R 002 Résultat reporté ou anticipé	3 348 909,33
------------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 912 989,13
---	---------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
898 164,93

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Restes à réaliser N-1	Proposition du Président sur les crédits de l'exercice	VOTE du Comité Syndical	TOTAL (RAR N-1 + vote)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	252 131,47	515 000,00	515 000,00	767 131,47
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes)	3 160 809,26	4 637 683,09	4 637 683,09	7 798 492,35
23	Immobilisations en cours (y compris programmes)	4 402 091,05	200 000	200 000	4 602 091,05
Total des dépenses d'équipement		7 815 031,78	5 352 683,09	5 352 683,09	13 167 714,87

+

020	Dépenses imprévues	0	500 000	500 000	500 000
-----	--------------------	---	---------	---------	---------

+

040	Opérations d'ordre transfert entre sections	✓	581 350,80	581 350,80	581 350,80
Total des dépenses d'ordre investissement		✓	581 350,80	581 350,80	581 350,80

TOTAL		7 815 031,78	6 434 033,89	6 434 033,89	14 249 065,67
--------------	--	--------------	--------------	--------------	---------------

+

D 001 Solde d'exécution négatif ou anticipé	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 249 065,67
--	---------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Restes à réaliser N-1	Proposition du Président sur les crédits de l'exercice	VOTE du Comité Syndical	TOTAL (RAR N-1 + vote)
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	1 705 262,61	1 900 000	1 900 000	3 605 262,61
TOTAL des recettes d'équipement		1 705 262,61	1 900 000	1 900 000	3 605 262,61
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0	0	0	0
TOTAL des recettes financières		0	0	0	0
TOTAL des recettes réelles d'investissement		1 705 262,61	1 900 000	1 900 000	3 605 262,61
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	∕	1 479 515,73	1 479 515,73	1 479 515,73
Total des recettes d'ordre d'investissement			1 479 515,73	1 479 515,73	1 479 515,73
TOTAL		1 705 262,61	3 379 515,73	3 379 515,73	5 084 778,34
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					9 164 287,33
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					14 249 065,67

Article 2 : Le président, le directeur et le payeur départemental, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs du syndicat mixte de gestion, d'entretien et d'exploitation des routes de Guadeloupe.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Fait et délibéré à Baie-Mahault, le 13 avril 2022

Le président de Routes de Guadeloupe

Ary CHALLIS



Acte rendu exécutoire après envoi en préfecture le
 Et affichage du